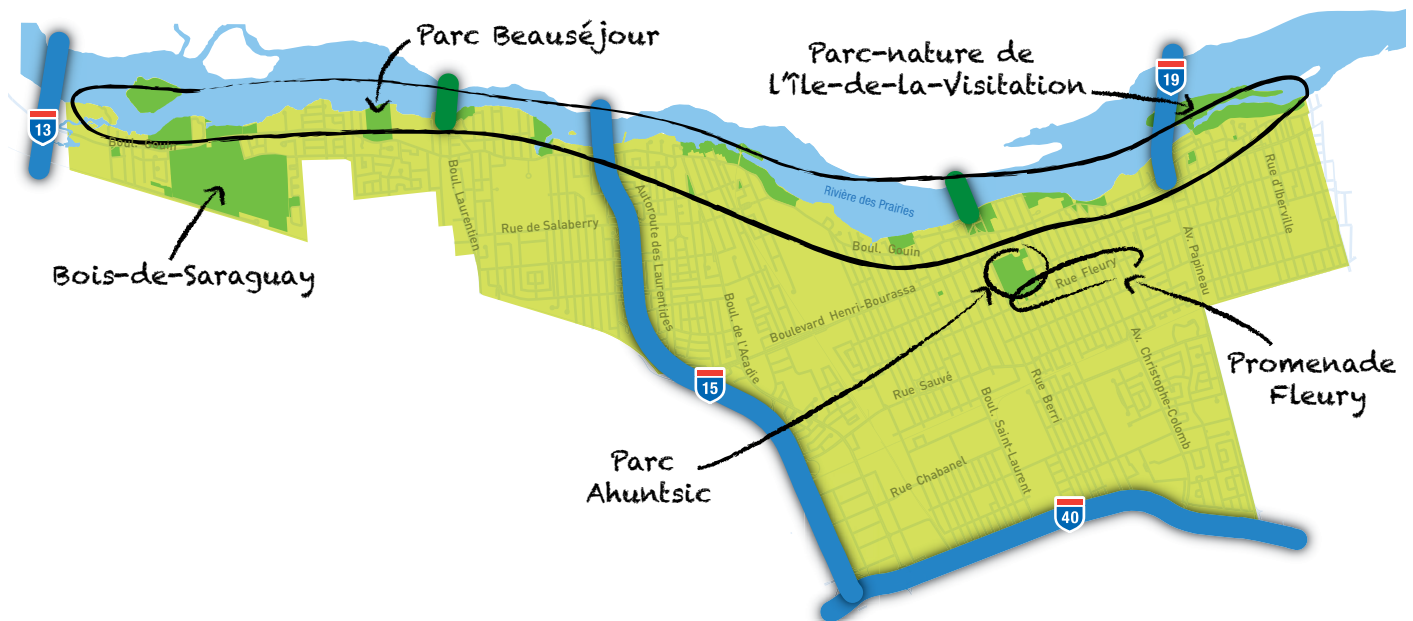


Compte rendu du forum citoyen du 29 août sur l'aménagement des berges de la rivière des Prairies



INTRODUCTION

Ce document est un résumé du deuxième forum citoyen sur l'aménagement des berges de la rivière des Prairies qui a eu lieu le 29 août 2012. Cette deuxième consultation citoyenne sur l'avenir du secteur des berges dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville avait pour objectifs de recueillir les commentaires des citoyens de l'arrondissement quant au compte rendu du forum citoyen du 20 juin 2012 et de prioriser les propositions qui sont ressorties de ce dernier.



1) RETOUR SUR LE FORUM CITOYEN DU 29 AOÛT 2012

Parmi les 66 citoyens qui ont pris part à ce forum, 40 avaient déjà participé à celui du 20 juin. Quinze employés de l'arrondissement, un spécialiste du transport actif de la Ville de Montréal et cinq représentants d'organismes communautaires locaux étaient présents en tant que personnes-ressources. Deux conseillers municipaux, trois candidats aux élections provinciales et deux représentants de la Ville de Montréal étaient également présents à titre d'observateurs.

La soirée a débuté avec une présentation du compte rendu, un aperçu des étapes à venir et une période de questions. Par la suite, les participants ont pu circuler librement parmi des kiosques d'information afin d'échanger avec des porte-parole de l'arrondissement, des organismes locaux, et d'autres organismes de la Ville de Montréal.



Les représentants des kiosques ont diffusé de l'information sur les orientations et les interventions municipales qui répondent aux propositions citoyennes identifiées lors du premier forum. Des réalisations récentes ou à venir de la Ville et de ses partenaires, ainsi que des projets similaires de la région montréalaise y étaient aussi présentés. Par la suite, les participants ont été invités à indiquer leurs priorités parmi les propositions énoncées dans le compte rendu au moyen d'une activité interactive. Les résultats de cette activité ont été présentés dans le cadre de la séance plénière.

2) LES PRIORITÉS DES PARTICIPANTS

Si les résultats de l'activité de priorisation figurent ici au premier plan, l'ensemble des commentaires recueillis lors des deux événements est pris en compte et continuera à jouer un rôle important dans la réflexion du développement des berges de la rivière des Prairies. Les trois plus grandes priorités, selon les résultats de l'activité du 29 août, sont :

Proposition n° 10 :

Assurer une surveillance et un entretien régulier des parcs.

Proposition n° 15 :

Reconnaître et protéger le caractère patrimonial de l'ensemble du boulevard Gouin.

Proposition n° 12 :

Identifier les milieux riverains sensibles et protéger leur biodiversité.

Suivent, dans l'ordre d'importance, les propositions suivantes :

Proposition n° 1 :

Bonifier la qualité et la quantité de mobilier urbain dans les parcs.

Proposition n° 5 :

Consolider et étendre le réseau de transport actif entre les parcs en rive ainsi qu'entre les berges et les secteurs situés au sud.

Proposition n° 3 :

Créer de nouveaux points d'observation sur la rivière des Prairies et améliorer ceux existants.

Proposition n° 2 :

Augmenter le nombre de points de mise à l'eau pour les embarcations légères.

Les résultats de cette activité représentent bien l'ensemble des commentaires des participants aux deux forums citoyens. Parmi les propositions exprimées lors de ces consultations, retenons la volonté de mettre en valeur les atouts du secteur avant de développer de nouveaux projets. Cette volonté ne démontre toutefois pas une résistance à de nouveaux projets.

Trois messages principaux sont ressortis de la démarche de consultation citoyenne sur l'aménagement des berges de la rivière des Prairies de l'été 2012 :

- 1) Miser sur l'entretien des espaces publics;
- 2) Protéger le patrimoine culturel et la biodiversité;
- 3) Développer et animer le secteur en harmonie avec les quartiers résidentiels.

3) PROCHAINES ÉTAPES

Pour conclure, soulignons les engagements de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville annoncés lors du dernier événement. L'arrondissement partage la volonté des citoyens d'établir un mécanisme de suivi permettant à tous les intervenants de participer en continu au développement des berges. Dans ce sens, l'élaboration d'un Plan directeur de développement des berges fournira un cadre pour les projets à réaliser dans ce secteur, en plus d'établir un plan d'action pour la mise en œuvre de ces réalisations. Une version préliminaire de ce plan fera l'objet d'une consultation l'hiver prochain.



LISTE DES PROPOSITIONS CITOYENNES RESSORTANT DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION DE L'ÉTÉ 2012

PRINCIPES DIRECTEURS

- Conserver et promouvoir le patrimoine historique
- Arrimer les besoins des résidents et des visiteurs
- Impliquer les citoyens dans les projets
- Améliorer la surveillance et l'entretien des parcs
- Utiliser le récréotourisme pour créer des emplois dans le quartier
- Protéger la biodiversité
- Préserver la mixité de populations et d'usages
- Promouvoir l'utilisation des parcs durant les quatre saisons
- Garder le côté « campagne en ville »
- Donner des vocations précises à chaque parc
- Assurer l'équilibre entre l'aménagement, l'animation et la quiétude des résidents
- Collaborer avec la Ville de Laval afin de concevoir une vision d'ensemble pour la rivière des Prairies
- Créer une image de marque pour les berges
- Mieux afficher les règlements sur le bruit et la propreté
- Installer plus de poubelles et de bacs de recyclage dans les parcs
- Séparer les pistes cyclables et les sentiers pédestres
- Construire un nouveau pont piétonnier pour relier les berges avec Laval
- Aménager une piste cyclable le long du chemin de fer CP
- Offrir plus d'endroits pour se reposer
- Reconstruire la fontaine à l'intersection de la rue de Montigny et du boulevard Gouin
- Aménager les bouts de rue qui donnent sur la rivière
- Planter des fleurs dans les terre-pleins
- Verdir le parc Louis-Hébert
- Installer plus de fontaines d'eau
- Créer des espaces pour les adolescents

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS

- Protéger la bande riveraine
- Installer des panneaux d'information indiquant les vieilles maisons du Sault-au-Récollet
- Indiquer la distance entre les parcs et les services à proximité
- Aménager des parcs pour les chiens
- Augmenter le nombre de sites de pique-niques
- Aménager des lieux pour se baigner
- Rétablir l'anneau de glace au parc Beauséjour
- Aménager des pistes cyclables sur les berges

- Offrir des sentiers de patinage éclairés
- Construire un écran végétal au pont Papineau
- Créer des sentiers de « découvertes »
- Augmenter le nombre de points de mise à l'eau pour des embarcations non motorisées
- Introduire plus de toits verts
- Aménager un petit parc botanique
- Aménager des lieux de détente
- Offrir plus d'équipements sanitaires
- Créer des zones de conservation et de renaturation
- Installer plus de jeux d'eau dans les parcs
- Créer une ceinture verte le long de la rivière
- Construire une piscine alimentée par l'eau de la rivière
- Reconstituer les entrées des villages
- Instaurer un PIIA pour un aménagement intégré d'ensemble
- Aménager des lieux de pêche
- Rénover la Maison Berri
- Rénover le manoir MacDougall et ses jardins
- Rénover la maison Pascal-Persillier dit Lachapelle et l'intégrer au parc de la Merci
- Finir la restauration du site du moulin
- Vendre la Maison Berri à un promoteur pour la densification de l'habitat
- Respecter le cadre bâti et la qualité de vie du Sault-au-Récollet
- Aménager un musée patrimonial à la Maison Berri
- Limiter la circulation automobile dans le secteur des Jardins Millen
- Ajouter des fontaines d'eau et des équipements sanitaires le long de la rive
- Installer un grand pavillon (de type gazebo) pour des cours de danse à l'extérieur (ex. : Ville LaSalle)
- Ajouter des bancs et des tables près de l'eau au parc Nicolas-Viel
- Aménager un accès à l'eau à la Maison Berri
- Planter plus d'arbres
- Installer des panneaux visibles de la rivière qui indiquent la distance entre les parcs
- Ouvrir le stationnement au parc-nature du Bois-de-Liesse pendant la semaine
- Améliorer la sécurité des piétons dans le secteur du parc Gouin
- Rendre les accès à l'eau gratuits
- Interdire les activités motorisées dans les parcs
- Assurer une bonne intégration des nouveaux bâtiments au paysage bâti existant
- Aménager des lieux de pêche
- Préciser les corridors et les activités pour relier les parcs (non motorisées)
- Prioriser l'accessibilité des installations aux personnes à mobilité réduite

- S'assurer que la protection de la biodiversité fait partie des évaluations de tout projet récréotouristique et commercial
- Améliorer la visibilité de la programmation au moyen d'affiches sur les sites pour éventuellement concevoir un dépliant contenant toutes les activités de l'arrondissement
- Organiser des charrettes étudiantes pour l'idéation de projets
- La préservation des habitats des oiseaux au parc de la Merci
- La promotion et la visibilité des activités
- La sécurité de la piste cyclable sur le boulevard Gouin Ouest
- La communication entre les parcs-nature
- La sécurité sur l'île Perry
- La qualité de l'eau
- La consultation citoyenne au moyen de comités citoyens par district ou paroisse

ÉLÉMENTS À AMÉLIORER

- Le pavage des pistes cyclables
- La sécurité des piétons
- L'accès à la rive
- Les liens entre la rue Fleury et les berges
- Les terrains de pétanque au parc Nicolas-Viel
- La circulation dans le secteur de Saraguay
- Les liens entre les parcs
- La circulation à l'intersection de l'avenue Saint-Charles et du boulevard Gouin
- Le contrôle des animaux (chats errants)
- La bande riveraine et les efforts de renaturation des berges
- La visibilité de la route verte
- La connectivité du réseau cyclable nord-sud
- L'entretien au moyen de corvées citoyennes
- La sécurité autour de la station de métro Henri-Bourassa
- Le recensement de la faune et de la flore
- La reconnaissance du patrimoine de l'ensemble du boulevard Gouin

ANIMATION ET SERVICES

- Concours de pêche
- Rallye à bicyclette
- Carnaval d'hiver ou autre événement hivernal
- Activités d'ornithologie
- Cours de méditation et de tai-chi
- Circuit de descente en canot incluant le retour en navette ou en vélo
- Location de vélos, de kayaks, de canots, de rabaskas, de raquettes, de skis de fond, etc.
- Réseau Wi-Fi accessible dans les parcs
- Activités et services pour les aînés
- Vernissages et concerts
- Semaine de promotion culturelle

- Restauration à proximité
- Salle de concert au manoir MacDougall
- Capsules audio et parcours guidés sur l'ensemble des berges
- Pique-nique citoyen
- Bornes numériques avec informations sur le patrimoine
- Galerie d'art
- Petit train-navette dans les parcs
- Aires pour les musiciens
- Biennale artistique
- Ateliers de peinture en pleine nature
- Ballades, contes et légendes au clair de lune
- Promenade patrimoniale sur l'eau
- Heures du conte sur l'eau
- Spectacles dans les parcs à l'échelle de chaque parc
- Navette électrique entre les parcs
- Une plage au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation
- Des chalets de parc alimentés à l'énergie solaire
- Fermette (abeilles, poules, verger...)
- Sentiers d'interprétation du parc-nature du Bois-de-Saraguay
- Identification des arbres remarquables
- Corvée de nettoyage dans les parcs
- Interprétation de la nature
- Activités éducatives environnementales en collaboration avec les écoles
- Jardins communautaires
- Centre d'interprétation du Bois-de-Saraguay au manoir MacDougall
- Sentiers de ski de fond
- Sanctuaires fauniques durant certaines périodes de l'année
- Réseau de haltes-café-terrasses le long des berges
- Service de nourriture ambulante, locale et de bonne qualité
- Exerciseurs pour l'extérieur
- Pêche et patin hivernal sur le bassin du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation
- Une activité « défi » de plein air en hiver (ex. : traversée de la rivière en canot de glace)
- Location de bateaux électriques
- Une navette vers la plage d'Oka